La sécurité chez les AA



Déroulement de l'atelier

- Introduction
- Définitions des problèmes reliés à la sécurité, à l'intérieur des groupes ou à l'extérieur des réunions
- Les situations observées et les solutions possibles dans les cas suivants:
  - Harcèlement ou abus
  - Coercition financière ou idéologique
  - Discrimination raciale ou sexuelle
  - Diffamation ou calomnie
  - Membres dérangeants
  - Autres situations
- Interventions limitées à 1 minutes (selon le temps disponible)
- Conclusion

Document de Service du Bureau de Services généraux

La sécurité chez les AA: notre bien-être commun

La sécurité est une question importante au sein des AA - une question sur laquelle tous les groupes et tous les membres peuvent se pencher afin d'élaborer des solutions réalisables pour aider à faire de nos réunions des lieux sûrs en se basant sur les principes fondamentaux du Mouvement.

Chaque membre des Alcooliques anonymes n'est qu'une infime partie d'un grand tout. Les AA doivent continuer d'exister sinon la plupart d'entre nous serons voués à une mort certaine. Notre bien-être commun doit donc venir en premier lieu mais notre bien-être personnel vient tout de suite après. » — Première Tradition (version intégrale)

Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu, notre rétablissement personnel dépend de l'unité des AA. » — Première Tradition (version abrégée)

Chaque groupe des Alcooliques anonymes devrait constituer une entité spirituelle n'ayant qu'un objectif primordial : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore. » — Cinquième Tradition (version intégrale)

Les AA et la Sécurité

Les Alcooliques anonymes sont un microcosme de la société plus large dans laquelle nous vivons. Les problèmes que l'on trouve dans le monde peuvent aussi faire leur chemin chez les AA. Comme nous nous efforçons de partager dans un environnement sûr, les alcooliques peuvent se concentrer sur le maintien de leur sobriété, et le groupe peut remplir son objectif principal : transmettre le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore.



Les AA et la Sécurité

Il n'y a pas de gouvernement au sein des AA, ni d'autorité centrale, pour contrôler ou diriger ses membres, mais nous partageons l'expérience des groupes et des membres en appliquant les principes des AA aux problèmes qui se sont présentés. Comme l'expriment la Deuxième et la Neuvième Tradition, c'est par le biais d'une conscience de groupe éclairée que les membres individuels et les groupes des AA trouvent des solutions aux questions de groupe concernant la sécurité. Les entités de service telles que les régions, les districts et les bureaux centraux/intergroupes sont disponibles pour aider à fournir des services des AA et des expériences partagées.



Introduction

- Sécurité:
  - Question importante reliée à notre bien-être commun
  - État d'esprit confiant résultant du sentiment d'être à l'abri de tout danger ou menace
- Objectifs de l'atelier:
  - Renseigner les membres sur les problèmes reliés à la sécurité
  - Proposer et discuter des solutions pour faire de nos réunions des lieux sûrs
- Publications AA reliées à la sécurité:
  - Carte sur la sécurité FF-211
  - Feuillet sur sécurité FF-228
  - La sécurité… : notre bien-être commun SMF-209
  - Article du Box 459 sur les membres turbulents (avril 2015)

La Sécurité dans le Groupe et l’Unité

Les lignes de conduite pour gérer les situations difficiles peuvent être discutées lors des réunions et déterminées par la conscience de groupe. Dans ces discussions de groupe, l'accent est mis sur la création d'un environnement où les membres peuvent partager en toute sécurité et trouver et maintenir la sobriété. Dans toute situation, si la sécurité d'une personne est menacée ou si la situation enfreint la loi, les personnes concernées peuvent prendre les mesures appropriées pour assurer leur sécurité. Le fait d'appeler les autorités compétentes ne va pas à l'encontre des Traditions des AA. L'anonymat n'est pas une protection contre les comportements criminels ou inappropriés.

Carte sur la sécurité

CARTE SUR LA SÉCURITÉ POUR LES GROUPES DES AA

(Le Bureau des Services généraux a rendu cette declaration optionnelle disponible comme un document de service pour les groupes qui souhaitent l'utiliser.)

Suggestion de déclaration sur la sécurité

Notre groupe vise à être un lieu de réunions sécuritaire pour tous les participants et encourage toutes les personnes présentes ici à contribuer à favoriser un environnement sécuritaire et accueillant pour la tenue des réunions. Comme le rappellent nos Traditions, la formation et la gestion d'un groupe des AA relève de la conscience de groupe. En conséquence, nous demandons aux membres du groupe et aux autres personnes de s'abstenir de tout comportement qui pourrait menacer la sécurité d'une autre personne.

De plus, veuillez prendre les précautions nécessaires pour assurer votre sécurité personnelle ; par exemple, vous rendre en groupe à votre voiture après une réunion. S'il devait survenir une situation qui ferait qu'une personne sente sa sécurité menacée, ou qu'une situation viole une loi, les personnes en cause devront agir en conséquence. Le fait d'appeler les autorités concernées ne contrevient en rien aux Traditions des AA et cela est recommandé lorsqu'une personne pourrait avoir violé une loi ou menacé la sécurité d'une autre personne.

Document de Service du Bureau des Services généraux

Carte sur la sécurité

Notre bien-être commun

Chaque membre des Alcooliques anonymes n'est qu'une infime partie d'un grand tout. Les AA doivent continuer d'exister sinon le plupart d'entre nous serons voués à une mort certaine. Notre bien-être commun doit donc venir en premier lieu mais notre bien-être personnel vient tout de suite après.

—Première Tradition (version intégrale)

Il est à espérer que notre souffrance commune comme alcooliques et notre solution commune chez les AA transcendent tous les problèmes et réduisent les écarts de conduite qui pourraient compromettre la sécurité des gens qui assistent à une réunion des AA. Cependant, les Alcooliques anonymes sont un microcosme de la grande société dans laquelle nous vivons. C'est ainsi que les problèmes que l'on rencontre dans le monde extérieur peuvent aussi se retrouver dans les salles de réunions des AA. Pour cette raison, les groupes et les membres discutent de la sécurité pour sensibiliser le Mouvement et chercher par le parrainage, les ateliers et les réunions, à créer un environnement le plus sécuritaire possible pour transmettre le message d'espoir et de rétablissement des AA à l'alcoolique qui souffre encore.

Carte sur la sécurité

- 1ère Tradition – Notre bien-être commun:
  - Vient en premier lieu, juste avant le bien-être personnel
  - Rétablissement personnel dépend de l'unité des AA
- 4e Tradition – Notre objectif primordial:
  - Transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore
- AA offre son aide à quiconque en a besoin pour son alcoolisme, mais si quelqu'un menace la sécurité, on peut lui demander de ne plus assister à la réunion pendant un certain temps



Carte sur la sécurité

- L'anonymat de sert pas de paravent aux comportements dangereux ou illégaux:
  - On peut donc recourir aux autorités compétentes pour y faire face
- AA ne fournit pas d'avis médicaux ni de services de désintoxication
- Parler de la sécurité lors des réunions d'affaire du groupe



Terme	Définition
Harcèlement	Comportement non désiré portant atteinte à l'intégrité sexuelle, physique ou mentale d'une personne
Abus	Acte unique ou répété de violence ou d'exploitation portant atteinte au bien-être d'une personne
Coercition financière	Pression exercée sur une personne pour contrôler ses décisions financières
Coercition idéologique	Tentative de forcer quelqu'un à adopter un certain point de vue par intimidation ou manipulation
Discrimination raciale ou sexuelle	Traitement injuste ou inégal fondé sur la race, le sexe ou l'origine ethnique d'une personne
Diffamation	Propos mensongers ou personnels qui nuisent à la réputation d'un individu
Calomnie	Diffusion intentionnelle de fausses informations pour nuire à quelqu'un
Membres turbulents	Personnes perturbant le déroulement d'une réunion par un comportement inapproprié

Harcèlement ou abus

- Avez-vous été victime ou témoin de harcèlement ou d'abus, de nature sexuelle, physique ou psychologique, en personne ou sur les réseaux sociaux?
- Quelles sont les solutions possibles selon vous?



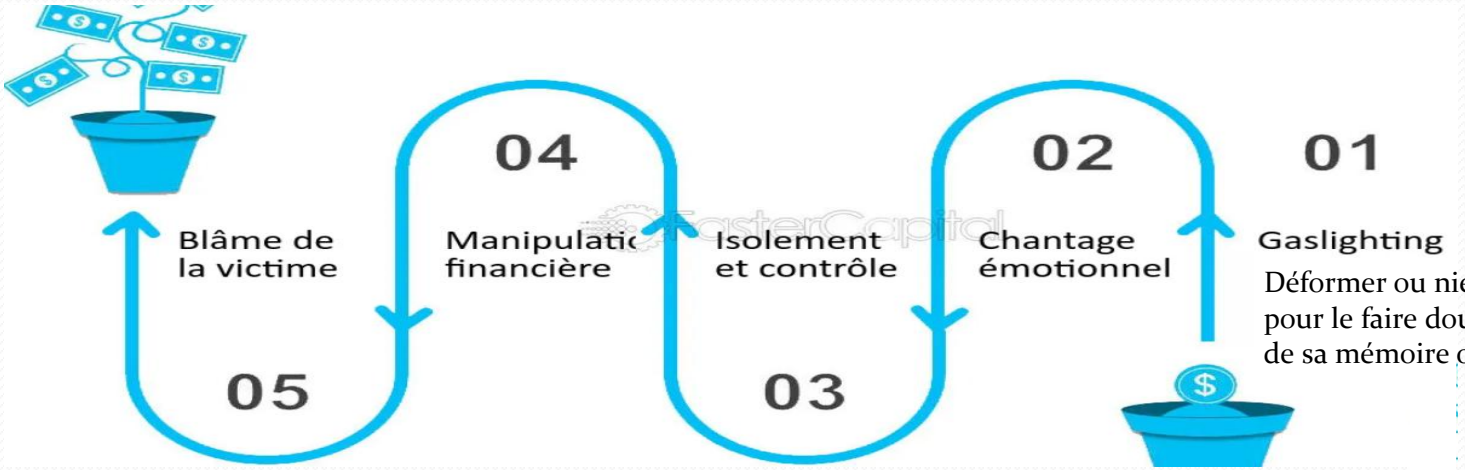


Harcèlement ou abus - Solutions

- **Si tu es victime d'un tel comportement:**
  - Demander à l'agresseur de cesser ce comportement
  - Noter les circonstances par écrit
  - En parler à un responsable du groupe
  - Se faire accompagner par une personne de confiance durant la réunion, et au besoin, avant ou après la réunion
  - Réseaux sociaux: bloquer la personne et signaler l'abus
  - Au besoin, porter plainte à la police
- **Si tu es un responsable du groupe:**
  - Soutenir la victime
  - Rencontrer l'abuseur avec une autre personne pour lui demander de cesser ce comportement
  - Surveiller l'abuseur durant les réunions
  - Si l'abuseur ne cesse pas, lui demander de cesser de venir aux réunions du groupe
  - Appeler la police au besoin

Coercition financière ou idéologique

- Avez-vous des exemples de coercition financière ou idéologique?
- Que faire face à ces situations lorsque nous en sommes témoin?



Coercition financière ou idéologique - Solutions

- Si tu es la victime:
  - En parler à une personne de confiance
  - Chercher des renseignements sur ce type de manipulation
  - Fixer tes limites
  - Au besoin, consulter un professionnel
- Si tu es témoin de cette situation:
  - Offrir du soutien à la victime

Discrimination raciale ou sexuelle

- Avez-vous été victime ou témoin de situations reliées à de la discrimination raciale ou sexuelle?
- Quelles sont les solutions possibles selon vous?



Discrimination raciale ou sexuelle – Solutions

- **Si tu es victime d'un tel comportement:**
  - Demander à la personne de cesser ce comportement
  - Noter les circonstances par écrit
  - En parler à un responsable du groupe
  - Se faire accompagner par une personne de confiance
  - Bloquer la personne et signaler l'abus sur les réseaux sociaux s'il y a lieu

Discrimination raciale ou sexuelle – Solutions

- **Si tu es un responsable du groupe:**
  - Soutenir la victime
  - Rencontrer la personne faisant de la discrimination pour lui demander de cesser ce comportement
  - Surveiller cette personne durant les réunions
  - Si elle continue à faire de la discrimination, lui demander de cesser de fréquenter le groupe jusqu'à ce qu'elle change son comportement

Diffamation ou calomnie

- Avez-vous été victime ou témoin de propos diffamatoires ou de calomnies?
- Quelles sont les solutions possibles selon vous?



Diffamation ou calomnie
Solutions

- Si tu es la victime:
  - En parler à une personne de confiance
  - Chercher des renseignements sur ces types de situations
  - Au besoin, consulter un professionnel
- Si tu es témoin de cette situation:
  - Offrir du soutien à la personne visée

Membres dérangeants



- Avez-vous été témoin d'autres comportements dérangeants de la part de membres durant une réunion, par exemple:
  - Personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues
  - Personne qui fait du bruit ou qui se déplace souvent dans la salle
  - Personne qui vend de la drogue dans la salle de réunion ou en dehors
  - Autres ?
- Quelles sont les solutions possibles selon vous?

Membres dérangeants – Solutions

- Pour la personne sous influence de l'alcool ou de drogue:
  - L'amener à l'extérieur de la salle pour lui parler
  - Lui suggérer de revenir lorsqu'elle sera abstinente

Membres dérangeants – Solutions

- Face à la personne qui vend de la drogue:
  - Lui demander de cesse ce comportement inacceptable dans les AA
  - Si le comportement ne cesse pas, lui interdire de fréquenter le groupe
  - Au besoin, appeler la police

Membres dérangeants – Solutions

- Pour les autres comportements dérangeants:
  - Expliquer à la personne que son comportement dérange ceux qui veulent écouter
  - Lui demander de limiter le bruit ou ses déplacements, ou de cesser les comportements dérangeants

Autres situations

- Avez-vous été témoin d'autres situations reliées à la sécurité (ex.: violence verbale ou physique, vol d'argent ou de biens, etc.)?
- Quelles sont les solutions possibles selon vous?



Urgences

Il arrive que des blessures, des accidents, des incendies, etc. se produisent pendant les réunions. Pour faire face à de telles situations, les groupes ont mis en place des stratégies et des procédures, souvent en consultation avec les propriétaires, les autorités locales et/ou des professionnels. Les membres ne doivent pas hésiter à appeler les secours dans les situations critiques, par exemple si une personne menace de se faire du mal à elle-même. Il est plus important de répondre à une urgence que de poursuivre la réunion.



Urgences (suite)

- Au cours des dernières années, une situation sanitaire mondiale a empêché les groupes des AA de se réunir en personne. Bien que de nombreux groupes aient réagi en se réunissant virtuellement, les groupes qui ont choisi de se réunir en personne ont trouvé utile d'obtenir l'information la plus complète et la plus fiable possible auprès du personnel médical qualifié et/ou des organismes de santé publique et de sécurité. Certains groupes ont utilisé les Douze Traditions des AA comme base pour créer l'unité au sein du groupe et élaborer des directives de sécurité pour le groupe. La participation aux réunions des AA ne devrait pas exiger que l'on mette sa santé en danger ou que l'on soit intimidé pour avoir adhéré aux directives de sécurité locales. En respectant les lois et les directives de sécurité locales, de nombreux groupes sont restés concentrés sur notre objectif premier et ont évité d'entraîner les AA dans une controverse publique

Les AA et la Loi

Le bon sens et l'expérience suggèrent que l'appartenance aux AA ne confère pas d'immunité contre la loi ou les règlements locaux, et que le fait d'assister à une réunion des AA ne place personne hors de la juridiction des forces de l'ordre. En tant qu'individus, les membres des AA sont aussi des « citoyens du monde », et en tant que citoyens, nous ne sommes pas au-dessus des lois.



Les AA et la Loi (suite)

Toute activité au sein de la réunion d'un groupe des AA est soumise aux mêmes lois et règlements locaux qui s'appliquent à l'extérieur de la réunion du groupe. Par le biais du processus de conscience de groupe, de nombreux groupes ont établi des lignes de conduite concernant le moment où il peut être approprié d'appeler les autorités pour gérer une situation donnée. Les situations auxquelles les groupes ont été confrontés comptent parmi elles, sans s'y limiter : la violence, le détournement de fonds, le vol de biens, la vente de drogue lors d'une réunion, et plus encore.



Les AA et la Loi (suite)

Toutefois, ni la liste des situations possibles ni les lignes directrices ne sont censées couvrir tous les scénarios. Bien que les membres et les groupes des AA puissent faire preuve de bienveillance et de soutien à l'égard des personnes touchées, nous ne sommes pas des professionnels formés pour gérer de telles situations. Les forces de l'ordre ou d'autres professionnels peuvent être nécessaires. Les membres doivent contacter les autorités s'ils ont l'impression que leur sécurité est menacée.



La sécurité et les AA à l'ère numérique

Les plateformes virtuelles et les médias sociaux sont devenus une ressource importante pour relier les membres actuels ainsi que les membres potentiels des AA d'une manière que le Mouvement n'aurait jamais crue possible. Les Traditions des AA qui s'appliquent aux rencontres des AA en personne s'appliquent également aux rencontres des AA par téléphone, en ligne et dans les médias sociaux. De nombreux groupes discutent de la relation entre la sécurité et l'anonymat et incorporent des directives dans leurs annonces d'ouverture.



La sécurité et les AA à l'ère numérique

Pour aider à garder les réunions exemptes de cyberintimidation ou de harcèlement, certains groupes virtuels ont créé des postes de service spécifiques. Les groupes virtuels des AA qui ont été victimes de harcèlement de la part de « trolls » sur Internet ont ajusté les paramètres de sécurité du groupe, créé des procédures de sécurité et/ou demandé un soutien technique professionnel. Certains bureaux centraux ou intergroupes, districts, régions et forums locaux ont élaboré du matériel de soutien technique et de sécurité à partager avec les membres.



Participation et inclusion

Les Étapes, les Traditions et les Concepts des AA encouragent la participation, l'inclusion et l'unité. Ces principes spirituels sont les idéaux que les groupes et les membres des AA s'efforcent d'atteindre.

Dans l'essai sur la Cinquième Étape dans *Les Douze Étapes et Douze Traditions*, le cofondateur des AA, Bill W., a écrit : « … nous avons presque tous éprouvé le sentiment de ne pas être à notre place… Une fois chez les AA, nous nous sommes trouvés, pour la première fois de notre vie, au milieu de gens qui semblaient nous comprendre : ce sentiment d'appartenance était extrêmement excitant. »

Dans le cadre d'un article du Grapevine sur la Troisième Tradition, Bill W. a déclaré : « Prenons donc la résolution, en tant que membres des AA, de toujours être inclusifs, et jamais exclusifs, en offrant tout ce que nous avons à tous… Que toutes les barrières soient ainsi nivelées ; que notre unité soit ainsi préservée… ».

Participation et inclusion (suite)

Nos Traditions suggèrent que personne ne devrait avoir à tolérer une discrimination fondée sur l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le genre, l'âge ou autre lorsqu'il cherche de l'aide auprès des AA.

Quel est le lien avec la sécurité ?
Ces expériences ont un impact sur le sentiment de sécurité des membres et leur désir de rester dans les AA.





Participation et inclusion (suite)

Voici quelques expériences que des groupes des AA ont partagées sur la façon dont ils mettent en pratique ces principes pour tenter de faire de la réunion un lieu sûr :

- Les groupes ont utilisé le processus d'inventaire pour aborder les obstacles à la pleine participation, en posant des questions telles que :
- Nous efforçons-nous de fournir un espace de rencontre sûr et accessible ?
- Pourrions-nous fournir une interprétation linguistique, y compris en LSA, afin d'être plus accessible à tous les alcooliques ?





Suggestions et rappels utiles

- Parler des problèmes de sécurité avant qu'ils ne surviennent
- Inclure le thème de la sécurité dans l'inventaire du groupe ou du district
- Développer des procédures de groupe concernant la sécurité
- Au besoin, demander de l'aide auprès d'un parrain, du RSG du groupe, du district ou de la région
- Faire savoir aux membres qu'ils peuvent parler à une personne de confiance, à leur groupe ou à un professionnel s'ils ne se sentent pas en sécurité

Ressources utiles

- Box 4-5-9 - Automne 2010 - Célébrations du 75e anniversaire des AA articles sur « Les membres turbulents aux réunions des AA » et « Les AA et la loi » (disponibles sur la page des bulletins d'information d'aa.org).
- Un rapport d'atelier de la 62e Conférence des Services généraux : « *La sécurité chez les AA : notre bien-être commun.*

Les fauteurs de troubles
Nos professeurs

Bien peu parmi nous craignent maintenant le tort qu'une personne peut faire à la réputation ou à l'efficacité des AA.

Ceux qui rechutent, qui mendient, qui scandalisent, qui sont mentalement dérangés, qui sont rebelles au programme, qui exploitent la réputation des AA, tous ces individus sont incapables de nuire bien longtemps à un groupe des AA.

Référence: Les réflexions de Bill, page 28

Merci à tous pour votre participation à cet atelier !



La sécurité



Merci à tous

pour votre participation à cet atelier !

Déclaration d'Unité

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons :

placer notre bien-être commun en premier lieu

et préserver l'unité de l'association des AA,

car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.